



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

253^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE

SAC-190830

Le 30 août 2019

de 8 h 32 à 14 h 50

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-190830



SAC-190830

UNIVERSITÉ DE MONCTON

253^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2019

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Robert Levesque, professeur	Edmundston
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Julien Massicotte, professeur	Edmundston
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Charles Rand, étudiant	Moncton
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Lise Savoie, professeure	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Gabriel Cormier, doyen par intérim	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Mona Luiza Ungureanu	Shippagan
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim	U de M	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Étienne Dako, professeur	Moncton	Marc Angers	U de M
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Isabella Duguay, étudiante	Shippagan	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe	
Suzanne Harrison, professeure	Moncton	Madeleine Dubé, vice- rectrice	Edmundston
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton	Teréz Rétfalvi, professeure retraîtée	Moncton
Amel Kaouche, professeure	Moncton	Edgar Robichaud, vice- recteur	U de M
Michelle Landry, professeure	Moncton	Pascal Robichaud, registraire et président d'assemblée	Moncton
Mathieu Lang, professeur	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		

Personnes excusées : Lacina Coulibaly, Caroline P. LeBlanc, Nicolas Lecomte, Karine McLaren et Nicolas Morneau

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190506	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190506	5
7.1. Autres	5
8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	5
8.1. Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies	5
8.2. Évaluation des programmes en musique	6
9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	7
9.1. Comité d'appel du Sénat académique	7
9.2. Comité d'attestation d'études	7
9.3. Comité des programmes.....	7
9.4. Conseil de la langue française	8
10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	9
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	9
11.1. Abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire	9
11.2. Modification au profil du Baccalauréat en arts visuels	9
11.3. Modifications aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire).....	10
11.4. Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.....	10
11.5. Résolutions transmises pour information.....	10
12. NOMINATIONS	10
12.1. Comité conjoint de la planification.....	10
12.2. Comité des programmes du Sénat académique	11
12.3. Comité d'appel du Sénat académique	11
12.4. Comité d'attestation d'études	12
12.5. Conseil de la langue française	12
13. STATISTIQUE D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	13
14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	13
15. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	14
16. AFFAIRES NOUVELLES.....	14
17. PROCHAINE RÉUNION.....	14
18. CLÔTURE.....	14

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	15
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	59
ANNEXE 3 : Documents.....	60
Document A : Ordre du jour adopté.....	A (1-2)
Document B : Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologie.....	B (1-306)
Document C : Évaluation des programmes en musique.....	C (1-83)
Document D : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique.....	D (1-4)
Document E : Rapport annuel du Comité d'attestation des études.....	E (1-9)
Document F : Rapport annuel du Comité des programmes.....	F (1-9)
Document G : Rapport annuel du Conseil de la langue française.....	G (1-4)
Document H : Rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	H (1-45)
Document I : Présentation PowerPoint du Rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	I (1-39)
Document J : Rapport du Comité des programmes.....	J (1-46)
Document K : Nominations – Comités et Conseil.....	K (1-10)
Document L : Statistiques d'admission et d'inscription.....	L (1-4)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (253^e séance)

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 32.

Le président d'assemblée fait la lecture de la déclaration de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Le président d'assemblée nomme le nom des personnes excusées notamment Lacina Coulibaly, Caroline P. LeBlanc, tous deux récemment nommés au Sénat académique pour un autre mandat. Nicolas Lecomte, Karine McLaren et Nicolas Morneau sont également de la liste des personnes excusées.

Il fait aussi mention des nouveaux membres présents à la réunion soit : Hélène Albert, Dany Benoit, Gabriel Cormier, Elizabeth Dawes, Suzanne Harrison, Michelle Landry et Mona Luiza Ungureanu. Il souligne que Gilles Roy siège maintenant au Sénat académique à titre de Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Janice Comeau et Marc Angers sont désignés scrutateurs pour cette rencontre et l'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Selon la secrétaire générale, le quorum est atteint et tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modification :

16.2 Forum de réflexion sur l'Université

R : 01-SAC-190830

Étienne Dako, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-190830 soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190506

Le texte suivant est ajouté sous le point 14. *Affaires nouvelles.*

« Déclaration d'urgence climatique

Une sénatrice souhaite que l'Université de Moncton déclare l'urgence climatique comme le font certains gouvernements municipaux. Selon elle, l'Université est un établissement qui a un rôle important dans la formation de citoyennes et de citoyens afin qu'ils soient outillés à relever les défis actuels et futurs. Elle ajoute que cette déclaration devrait susciter notre établissement à prendre davantage de mesures pour s'attaquer à la problématique.

Le recteur accueille favorablement cette intervention et informe le Sénat qu'un rapport sur les efforts déployés à l'Université de Moncton pour réduire son empreinte écologique sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs. »

R : 02-SAC-190830

Mathieu Lang, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« *Que le procès-verbal SAC-190506 soit adopté tel qu'il a été corrigé.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190506**7.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**8.1. Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies**

Voir le Document B, p. 1-306

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente un nouveau programme, soit la création du Baccalauréat appliqué en biotechnologie. Ce programme vise à fournir aux personnes étudiantes une formation académique et professionnelle, des connaissances fondamentales ainsi que l'occasion de maîtriser les méthodes expérimentales essentielles à la pratique et d'acquérir une formation générale utile sur le marché de l'emploi. Ce programme sera offert dans le contexte d'un jumelage de cours offerts au CCNB - Campus d'Edmundston et au campus de Moncton de l'Université de Moncton. Ce jumelage permettra aux personnes étudiantes d'obtenir d'abord un diplôme collégial en Techniques de laboratoire-biotechnologies coop et de poursuivre une formation qui aboutira à un grade universitaire de premier cycle appliqué. L'Université de Moncton s'engagera à reconnaître l'équivalent de deux années d'études, soit 60 crédits de niveau universitaire pour la réussite du programme Techniques de laboratoire-biotechnologie coop du CCNB - Campus d'Edmundston.

Le programme compte 120 crédits. Le programme reconnaît 60 crédits du CCNB. Le projet indique que des coûts de 10 000 \$ par année sont à prévoir.

Une discussion est soulevée par rapport à la formation collégiale et la formation universitaire. Est-ce adéquat de parler d'équivalences? de formation équivalente? d'approche équivalente? de reconnaître la formation collégiale comme étant une formation équivalente aux études universitaires? L'Université risque-t-elle de perdre au change? Il faut se donner un forum pour y réfléchir.

Une sénatrice indique que, à la page 15 du document, on indique que le programme d'études permet aux gens d'entreprendre des études supérieures. Elle suggère d'enlever cette phrase. Après discussion, on s'entend à l'amiable que la phrase

8.1. Création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies (suite)

problématique sera écrite en utilisant les mots suivants : « ... permettant un accès direct au marché du travail ou de poursuivre des études supérieures. »

R : 03-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8.2. Évaluation des programmes en musique

Voir le Document C, p. 1-83

Des programmes en musique ont été évalués par l'équipe d'évaluation composée de la professeure Sophie Bouffard de l'Université de Sudbury et le professeur Sylvain Caron de l'Université de Montréal. Les programmes évalués sont : le Baccalauréat en musique (général), le Baccalauréat en musique (interprétation), la mineure en musique et le Certificat d'études préparatoires en musique.

Globalement, les évaluateurs dressent un bilan positif des programmes en musique. L'impact du Département de musique sur la scène culturelle en Acadie est incontournable, voire un pilier fondamental. L'équipe d'évaluation propose des pistes afin d'intégrer davantage les avancements technologiques dans le cursus académique.

En faisant référence à la *Recommandation 5* émanant de l'évaluation, une sénatrice souligne qu'il aurait été de bon aloi d'impliquer la Faculté des sciences de l'éducation dans cet exercice.

R : 04-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que les responsables des programmes en musique revoient les contenus des cours en musique numérique (MUSI2503 et MUSI4203) en fonction de la dimension technologique qui caractérise la musique actuelle.

Recommandation 2

Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité d'enrichir la formation en jazz (ex. histoire, improvisation, littérature musicale).

Recommandation 3

Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité de créer un cours portant sur la gestion de carrière et de projets musicaux dans les programmes de Baccalauréat en musique (général) et de Baccalauréat en musique (interprétation).

Recommandation 4

Que la Bibliothèque Champlain explore la possibilité de remplacer l'achat de disques compacts par un abonnement à une banque d'enregistrements musicaux accessible en ligne.

8.2. **Évaluation des programmes en musique** (suite)**Recommandation 5**

Que les responsables des programmes en musique et la Faculté des sciences de l'éducation entament un examen du programme de B. Mus. - B. Éd. afin de voir aux possibilités d'améliorer des composantes du programme liées à l'enseignement de la musique.

Recommandation 6

Que les responsables des programmes en musique, en collaboration avec les professeures et les professeurs en interprétation musicale, voient à accroître et rendre plus visibles les activités de RDC relatives à l'enseignement de l'interprétation. »

Vote sur R04

Pour : 35

Contre : 1

ADOPTÉE

9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE9.1. **Comité d'appel du Sénat académique**

Voir le Document D, p. 1-4

La secrétaire générale présente les grandes lignes du rapport annuel 2018-2019 du Comité d'appel du Sénat académique. Trois appels ont été entendus pendant l'année universitaire. Deux autres dossiers ont été traités et ont été réglés au sein des facultés concernées.

Les cas présentés au Comité d'appel sont de plus en plus nombreux et complexes.

La secrétaire générale remercie la présidente du Comité d'appel, madame Teréz Rétfalvi, la présidente suppléante, Odette Snow, tous les membres du Comité pour leur engagement et leur travail au courant de l'année.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2018-2019* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/60>.

Aucune question n'est soulevée.

9.2. **Comité d'attestation d'études**

Voir le Document E, p. 1-9

La secrétaire générale présente le rapport annuel du Comité d'attestation d'études à titre de présidente du Comité. Le Comité s'est réuni à huit reprises au cours de l'année 2018-2019 et 934 diplômes ont été sanctionnés. De ce nombre, il y avait 15 doctorats.

Les membres de ce comité sont également remerciés pour leur participation.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2018-2019* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/60>.

9.3. **Comité des programmes**

Voir le Document F, p. 1-9

Le président du Comité des programmes, Gilles Roy, résume le contenu du rapport pour l'année 2018-2019 en y présentant le mandat du Comité, ses membres, le nombre de réunions et de dossiers traités. Ainsi, au cours de l'année, le Comité des programmes a étudié 54 dossiers, dont 49 ont été complétés. Le Comité a également adopté la création de 100 cours, l'abolition de 43 cours et la modification de 73 cours. Finalement, le Comité a recommandé de nombreux programmes et certificats, dont

9.3. Comité des programmes (suite)

quatre des études supérieures, notamment le Doctorat en sciences physiques, la Maîtrise ès arts (sciences sociales), la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la Maîtrise en aménagement des forêts.

Au nom du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche sortant, André Samson, M. Roy remercie les membres de ce comité. Il a grandement apprécié leur travail et leur engagement.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse :

<https://www.umoncton.ca/cpr/node/31>

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2018-2019* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/60>.

Aucune question n'est soulevée.

9.4. Conseil de la langue française

Voir le Document G, p. 1-4

Le rapport annuel du Conseil pour l'année 2018-2019 est présenté par le président du Conseil, Gervais Mbarga. Il explique le mandat du comité. Il enchaîne en indiquant qu'au cours de l'année, le Conseil a tenu 11 réunions, dont huit réunions extraordinaires. Les dossiers traités sont les suivants :

- a) La politique linguistique;
- b) L'application des normes linguistiques de l'Université;
- c) La liste des manuels;
- d) La féminisation des titres et des textes;
- e) La chronique linguistique;
- f) La Grande dictée de l'Acadie;
- g) L'examen de plaintes.

M. Mbarga tient à remercier les membres du Comité ainsi que ses partenaires, dont le Gouvernement du N.-B., la SNA et les enseignantes et les enseignants du N.-B.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2018-2019* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/60>.

En ce qui concerne une question au sujet des travaux du Comité sur la situation féminine et de la féminisation des titres et des textes, le recteur et vice-chancelier indique qu'un groupe de travail a été mis sur pied au Campus de Moncton. Leur mandat est d'examiner les attributions du Comité et de faire une proposition à l'Équipe de direction. Le groupe de travail a déjà soumis un premier projet au Secrétariat général. Le travail se poursuit.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier par intérim indique qu'un dossier a été présenté au Conseil des gouverneurs au cours de l'année 2018-2019 au sujet des Ordres de reconnaissance afin de féminiser les titres. Par ailleurs, le Salon du chancelier est devenu le Salon de la chancelière.

On note que pour modifier la locution « Conseil des gouverneurs », cela nécessiterait une modification de la *Loi sur l'Université de Moncton*.

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document H, p. 1-45 et le Document I, p. 1-39

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), Gilles Roy, présente le rapport annuel 2018-2019 du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Le rapport est composé de cinq grands volets. Ils sont :

- a) Les activités relatives à l'enseignement;
- b) Les activités relatives à la recherche;
- c) Les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant;
- d) Les services et les bureaux rattachés au VRER;
- e) Les objectifs prioritaires pour l'année 2019-2020.

Le VRER présente de nombreuses statistiques touchant l'effectif étudiant. Par exemple, on remarque une augmentation de 3,2 % des inscriptions à temps complet. Une augmentation de 7 % à la Faculté des sciences de l'éducation est de bon augure. Par ailleurs, on remarque une faible diminution de 2,7 % dans la diplomation. D'autres données quant aux inscriptions sont également présentées. La provenance, la diversité de la population étudiante et les inscriptions aux cycles supérieurs, aux programmes coopératifs et en formation continue sont aussi abordées.

En plus, lors de son allocution, le VRER souligne les réalisations de nombreux membres et groupes de la communauté universitaire.

Il est à noter que le rapport du VRER tire ses sources des rapports annuels des facultés, centres de recherche, instituts, chaires et services. Le rapport du VRER et les rapports de ces unités sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/60>.

11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document J, p. 1-46

11.1. Abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire

L'abolition de la spécialisation découle de la création du profil avec distinction et du profil régulier du B.A. en histoire.

R : 05-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

11.2. Modification au profil du Baccalauréat en arts visuels

Il s'agit de rétablir une modification au profil du Baccalauréat en arts visuels qui a été oublié lors de sa reconfiguration des programmes.

R : 06-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Pierrette Fortin, propose :

« Que le Sénat académique accepte que la première année du Baccalauréat en arts visuels soit offerte au Campus d'Edmundston. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

11.3. Modifications aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire)

Une modification est proposée au niveau des conditions particulières, notamment au niveau de l'exigence de cours en science.

R : 07-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire). »

Vote sur R07

Pour : 30

Contre : 5

ADOPTÉE

11.4. Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Jusqu'à présent, le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire était offert par le biais de la Formation continue seulement. On propose d'offrir le programme à temps complet également.

R : 08-SAC-190830

Gilles Roy, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que le Sénat académique accepte que le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire soit offert comme programme à temps plein, au complet à Moncton, et les deux premières années aux campus d'Edmundston et de Shippagan. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

11.5. Résolutions transmises pour information

Le VRER invite les membres à prendre connaissance des résolutions transmises pour information qui sont présentées à la fin du rapport.

Aucune question n'est soulevée.

12. NOMINATIONS

Voir le Document K, p. 1-10

12.1. Comité conjoint de la planification

Poste de doyen

R : 09-SAC-190830

Mise en candidature :

Jean-François Thibault

Proposé par Lise Savoie

Jean-François Thibault est élu membre du Comité conjoint de la planification par acclamation.

12.2. Comité des programmes du Sénat académiqueÉtudiant de cycles supérieurs**R : 10-SAC-190830**Mise en candidature :

Francis Bourgoïn

Proposé par Charles Rand

Francis Bourgoïn est élu membre du Comité des programmes par acclamation.Membres du Sénat (3 postes)**R : 11-SAC-190830**Mises en candidature :

Claudine Auger

Proposée par Yves Bourgeois

Étienne Dako

Proposé par Natalie Carrier

Gabriel Laplante

Proposé par Céline Surette

Jean-François Thibault

Proposé par Lise Savoie

Dany Benoit

Proposé par Pierrette Fortin

Pandurang Ashrit

Proposé par Céline Surette

Gabriel Laplante refuse sa mise en candidature.

Vote secret :

Pandurang Ashrit, Claudine Auger et Jean-François Thibault sont élus membres du Comité des programmes.Destruction des bulletins de vote**R : 12-SAC-190830**

Olivier Clarisse, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

12.3. Comité d'appel du Sénat académiquePoste de professeur**R : 13-SAC-190830**Mises en candidature :

Claudine Auger

Proposée par Mona Luiza Ungureanu

Julien Massicotte

Proposé par Pierrette Fortin

Vote :

Claudine Auger est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique.

12.3. Comité d'appel du Sénat académique (suite)

Poste de professeur suppléant

R : 14-SAC-190830

Mises en candidature :

Julien Massicotte
Horia-Daniel Iancu

Proposé par Pierrette Fortin
Proposé par Gervais Mbarga

Horia-Daniel Iancu refuse sa nomination.

Julien Massicotte est élu membre suppléant du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

Destruction des bulletins de vote

R : 15-SAC-190830

Nicolette Belliveau, appuyée par Francis Bourgoïn, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

12.4. Comité d'attestation d'études

Poste de professeur suppléant

R : 16-SAC-190830

Mise en candidature :

Hélène Albert

Proposé par Mathieu Lang

Hélène Albert est élue membre suppléante du Comité d'attestation d'études par acclamation.

Poste d'étudiant suppléant

R : 17-SAC-190830

Mise en candidature :

Francis Bourgoïn

Proposé par Charles Rand

Francis Bourgoïn est élu membre suppléant du Comité d'attestation d'études par acclamation.

12.5. Conseil de la langue française

Membre du Sénat

R : 18-SAC-190830

Mise en candidature :

Gervais Mbarga

Proposé par Hélène Albert

Gervais Mbarga est élu membre du Conseil de la langue française par acclamation.

12.5. Conseil de la langue française (suite)

Personne chargée de la promotion de la langue française au campus de Shippagan

R : 19-SAC-190830

Mona Luiza Ungureanu, appuyée par Étienne Dako, propose :

« *Que **Carole Boucher** soit nommée membre du Conseil de la langue française (à titre de personne chargée de la promotion de la langue française au campus de Shippagan).* »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

13. **STATISTIQUE D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS**

Voir le Document L, p. 1-4

À titre de registraire, Pascal Robichaud présente des données relatives aux admissions et aux inscriptions.

Voici ci-dessous quelques données comparatives avec l'an dernier :

Demandes d'admission reçues

	2019	2018
Edmundston	806	546
Moncton	4003	3326
Shippagan	552	496
TOTAL	5361	4368

En date du 29 août 2019

Inscriptions (automne 2019)

	2019 29 août 2019	2018 (écart) 22 août 2018
Edmundston	350	1
Moncton	3472	296
Shippagan	352	45
TOTAL	4174	+342 (écart)

14. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM**

Le recteur et vice-chancelier par intérim souhaite une excellente année aux membres du Sénat académique. Il remercie les membres pour leur engagement et leur contribution au quotidien. Il remercie les étudiantes et les étudiants qui représentent avec brio les intérêts de la masse étudiante.

Le recteur et vice-chancelier par intérim indique que le dossier des sciences infirmières a fait couler beaucoup d'encre au cours des derniers mois. Il s'agit d'un dossier complexe qui va nécessiter la voix des associations professorales, des corps étudiants, des recteurs des universités et de la société. Le financement clinique a été coupé. Devant ce fait accompli, les conversations doivent être franches et courageuses.

14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER PAR INTÉRIM (suite)

Le recteur et vice-chancelier par intérim indique que le défi financier de l'Université est important. Le déficit pour l'année 2019-2020 est de l'ordre de 1 M\$.

Par ailleurs, au cours de la prochaine année, une étude portant sur les sports universitaires sera déposée au Conseil des gouverneurs, de nouvelles initiatives assurant un rapprochement avec les communautés autochtones seront lancées, un rapport portant sur la cybersécurité sera déposé et la campagne *Évolution* prendra fin le 19 juin 2020.

15. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le recteur et vice-chancelier indique que le Conseil des gouverneurs a, entre autres, reçu le rapport annuel de la commissaire comprenant cinq recommandations, dont l'une concernant le titre de son poste et le nom de son bureau. Il a alors été adopté que la commissaire s'appellera dorénavant ombud et le commissariat, bureau de l'ombud. Les autres recommandations ont été apportées à l'attention de l'Équipe de direction pour étude.

16. AFFAIRES NOUVELLES**16.5. Remerciements**

Le président d'assemblée remercie Julie Guillemot pour sa participation au Sénat académique lors de la dernière année. Un certificat de reconnaissance lui sera envoyé par la poste.

16.6. Forum de réflexion sur l'Université

Un sénateur informe les membres qu'il y aura la tenue d'une journée de réflexion sur l'avenir de l'Université le 16 octobre prochain dans le cadre des journées de l'alUMni 2019. Toutes et tous y sont conviés.

17. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 1^{er} novembre à 8 h 30.

18. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 50.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-190830

ANNEXE 1

Transcription de la 253^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2019

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-190830

ANNEXE 2

Enregistrement de la 253^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2019

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**

Séance enregistrée par

**Michel Couture
Direction générale des technologies
Université de Moncton**



SAC-190830

ANNEXE 3

Documents de la 253^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2019

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

